



Principes orientant les usages des outils d'IA générative à l'UQAM

Table des matières

Introduction	3
Comment lire ce document	3
Agir avec transparence et intégrité	4
Faire preuve d'autonomie et d'esprit critique	5
Cultiver les usages réflexifs, créatifs et formateurs	7
Favoriser des usages respectueux des personnes et de l'environnement	9
Adopter une posture de responsabilité et de sécurité	10
Conclusion	11
Remerciements	12
Références	13

Introduction

Ce document présente cinq principes grâce auxquels l'UQAM souhaite baliser l'usage des outils d'intelligence artificielle générative (ci-après IA générative) afin d'accompagner et d'orienter les membres de sa communauté.

Ces principes s'appuient sur le « Cadre de référence issu des travaux de l'Instance de concertation nationale sur l'IA en enseignement supérieur » publié par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec; sur le rapport « Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur » du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et de la Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST); sur le « Référentiel de compétences en IA pour les enseignants » de l'UNESCO, ainsi que sur plusieurs autres ouvrages¹. Ils sont le fruit d'une réflexion collaborative qui prend appui sur les quatre valeurs de l'UQAM que sont l'accessibilité, l'engagement, l'audace et l'ouverture.

À travers ces principes, l'UQAM vise à guider les pratiques et à orienter les usages des outils d'IA générative dans les activités réalisées au sein de l'établissement. À ce titre, l'Université soutient les initiatives qui mobilisent ces outils dans un esprit d'assistance et se donne comme mandat d'analyser les diverses possibilités d'accès à ces technologies pour sa communauté, tant du côté des infrastructures et de la sécurité que du soutien pédagogique et technologique.

Tout au long de ce document, l'expression « communauté uqamienne » fait référence aux personnes étudiantes, aux professeures et professeurs, aux personnes chargées de cours, ainsi qu'au personnel cadre et de soutien.

COMMENT LIRE CE DOCUMENT

Énoncé de principes

Le document présente cinq principes relatifs à l'utilisation des outils d'IA générative à l'UQAM.

Valeurs de l'UQAM

Les valeurs du [Plan stratégique 2024-2029](#) orientent les actions de l'UQAM et des membres de sa communauté.

Brève description

Pour chaque principe, une courte description en résume l'esprit.

Spécifications par groupes cibles

Les attitudes et les comportements suggérés sont spécifiés selon les groupes suivants :

- les membres de la communauté uqamienne dans son ensemble;
- les personnes étudiantes;
- les professeures et professeurs, et personnes chargées de cours.

1. La liste des références se trouve à la fin du document.

Agir avec transparence et intégrité

VALEURS D'ENGAGEMENT ET D'OUVERTURE

Les membres de la communauté sont invités à faire preuve d'intégrité et sont encouragés à agir en toute transparence dans leur utilisation des outils d'IA générative. Cela suppose une déclaration claire et explicite concernant leur utilisation dans toutes les activités, dans le but de préserver l'intégrité académique et de garantir l'honnêteté intellectuelle.

Selon ce principe, l'ensemble des membres de la communauté uqamienne sont invités à :

- Vérifier, selon le contexte, les principes d'utilisation des outils d'IA générative et y adhérer;
- Respecter le droit des autrices et des auteurs, en ne téléversant pas leurs contenus protégés sans leur autorisation dans un outil d'IA générative non paramétrable;
- Faire preuve de transparence dans le processus de production, notamment en déclarant leur utilisation des outils d'IA générative dans leurs réalisations;
- Mentionner l'utilisation des outils d'IA générative au même titre que les autres sources.

Plus spécifiquement, les personnes étudiantes sont encouragées à :

- Respecter les normes relatives à l'éthique de la recherche documentaire, au plagiat, à la confidentialité et à la propriété intellectuelle;

- Utiliser les outils d'IA générative dans le respect du plan de cours, des consignes spécifiques à chaque évaluation et du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique;
- Démontrer leurs apprentissages et distinguer leur apport de celui des outils d'IA générative dans une production évaluée.

Plus spécifiquement, les professeures et professeurs, et personnes chargées de cours sont encouragés à :

- Agir comme modèles positifs d'intégrité et de transparence auprès des personnes étudiantes;
- Exposer clairement dans le plan de cours leurs attentes et exigences relativement aux usages des outils d'IA générative;
- Expliciter leurs attentes et exigences relativement aux usages des outils d'IA générative pour la rédaction des mémoires, des thèses et des essais;
- Clarifier, dans les consignes spécifiques à chaque évaluation, les modalités d'utilisation des outils d'IA générative.
- Mentionner l'utilisation des outils d'IA générative dans leurs projets de recherche et de création, dans le respect des politiques des organismes subventionnaires et des consignes de publication.

Faire preuve d'autonomie et d'esprit critique

VALEUR D'ENGAGEMENT

Les membres de la communauté sont encouragés à faire preuve de pensée critique et à conserver le contrôle de leurs usages à l'égard des outils d'IA générative le cas échéant. Ce principe implique de développer un doute systématique et un regard critique quant à la validité des contenus et de l'impact de leurs usages à court, moyen et long termes. Il conduit aussi à garder la maîtrise de leurs choix et à cultiver leur autonomie intellectuelle.

Selon ce principe, tous les membres de la communauté uqamienne sont encouragés à :

- S'interroger sur la fiabilité, les biais, les préjugés, les normes et les limites des différents outils d'IA générative;
- Développer une posture critique vis-à-vis des réponses générées en les examinant, en les confrontant à d'autres sources et en rejetant celles qui sont erronées ou inappropriées;
- Rester autonomes dans la formulation, l'analyse et la synthèse de leurs idées en prenant leurs propres décisions sans laisser l'outil d'IA générative décider à leur place;
- Utiliser des outils d'IA générative comme des assistants pour des tâches précises et non simplement pour échanger amicalement, afin de contrer la tendance à prêter à ces outils des capacités proprement humaines (anthropomorphisme);
- Assumer la responsabilité des contenus générés par les outils d'IA générative (validité des informations, responsabilité légale et éthique) en validant et en corrigeant ces contenus;
- Adopter une posture critique et s'interroger sur l'influence de l'utilisation des outils d'IA générative sur leur raisonnement.

Plus spécifiquement, les personnes étudiantes sont encouragées à :

- Valider la pertinence de l'utilisation des outils d'IA générative selon le contexte et les exigences académiques;
- Porter une attention à l'exactitude, aux biais potentiels et au respect des droits en matière de propriété intellectuelle dans le contenu généré;
- Valider la concordance entre le contenu généré et des sources fiables;
- Utiliser les outils d'IA générative avec parcimonie et non de manière systématique, particulièrement pour des tâches qui demandent une activité cérébrale complexe;
- Utiliser les outils d'IA générative comme des assistants en s'assurant de préserver leur autonomie, leurs savoirs et leurs savoir-faire.

Plus spécifiquement, les professeures et professeurs, et personnes chargées de cours sont encouragés à :

- Agir comme modèles critiques vis-à-vis des outils d'IA générative et accompagner les personnes étudiantes dans leur questionnement à l'égard des usages de ces technologies dans leur champ disciplinaire;
- Encourager le développement du discernement, de l'esprit critique et du comportement responsable des personnes étudiantes face aux outils d'IA générative;
- Assumer l'entière responsabilité de leur matériel pédagogique et de recherche, que celui-ci ait été créé en toute autonomie, produit par une tierce partie, étayé par des outils d'IA générative ou inspiré d'autres sources;
- Engager un dialogue ouvert avec les personnes étudiantes au sujet de leur pouvoir d'agir sur leurs propres pratiques numériques.

Cultiver les usages réflexifs, créatifs et formateurs

VALEURS D'AUDACE ET D'OUVERTURE

Les membres de la communauté sont invités à explorer le potentiel des outils d'IA générative avec curiosité et créativité et de manière réfléchie. Ce principe reconnaît que l'IA générative est une réalité de notre époque et qu'elle devrait être au service de l'apprentissage, de l'avancement des connaissances, du développement professionnel et de la réussite étudiante. Il valorise l'adaptabilité des usages divers, tant dans les pratiques pédagogiques et professionnelles que dans la qualité des expériences d'apprentissage et de recherche. Il encourage le développement d'une littératie de l'IA par des formations et engage l'Université à accompagner la communauté dans cette transformation numérique.

Selon ce principe, tous les membres de la communauté uqamienne sont encouragés à :

- Développer une littératie de l'IA afin de mieux comprendre son fonctionnement et ses implications sociales;
- S'engager dans une réflexion continue à propos des impacts à long terme des outils d'IA générative sur leurs pratiques;
- Considérer les outils d'IA générative comme des leviers potentiels pour enrichir les expériences d'apprentissage et professionnelles;
- Expérimenter différents outils d'IA générative.

Plus spécifiquement, les personnes étudiantes sont encouragées à :

- S'engager activement dans leurs apprentissages lorsqu'elles utilisent l'IA générative comme outil d'assistance et éviter de lui déléguer la réalisation d'une tâche qui vise à développer leurs compétences ou l'utiliser d'une manière qui favorise le développement de celles-ci;
- Garder une posture réflexive lorsqu'elles expérimentent les possibilités offertes par l'IA générative dans leur domaine d'études.

Plus spécifiquement, les professeures et professeurs, et personnes chargées de cours sont encouragés à :

- Tenir compte des écarts d'accès, de disparités de littératie ou des usages numériques en proposant, le cas échéant, des outils ou des pratiques accessibles à toutes et à tous;
- Décider de la pertinence d'intégrer les outils d'IA générative dans leurs cours et leur encadrement, et justifier leur choix en cohérence avec les compétences et objectifs d'apprentissage visés;
- Soutenir les usages exploratoires, créatifs et réflexifs, à travers des activités d'apprentissage, de formation et de recherche qui favorisent la curiosité et la littératie de l'IA;
- Penser leurs stratégies d'enseignement, d'encadrement et d'évaluation pour que l'utilisation, le cas échéant, des outils

d'IA générative soutienne l'engagement et le développement des compétences des personnes étudiantes;

- Communiquer clairement aux personnes étudiantes les compétences essentielles à leur domaine de formation pour que, le cas échéant, leurs usages des outils d'IA générative ne se fassent pas au détriment du développement de celles-ci, mais au contraire, le favorisent;
- Réfléchir à leurs pratiques évaluatives pour s'assurer que les compétences enseignées restent manifestes, même en présence d'outils d'IA générative;
- Veiller à l'intégration d'une littératie de l'IA dans les programmes d'études afin de développer les habiletés des personnes étudiantes à les utiliser dans leur milieu ou contexte professionnel futur;
- Prendre part à la mise à jour continue de leurs connaissances sur les outils émergents et leurs implications pédagogiques.

Favoriser des usages respectueux des personnes et de l'environnement

VALEURS D'ACCESSIBILITÉ, D'ENGAGEMENT ET D'OUVERTURE

Les membres de la communauté qui utilisent les outils d'IA générative sont invités à le faire dans le respect des personnes, des diversités humaines et de l'environnement. L'utilisation de ces technologies doit soutenir, sans jamais la supplanter, la qualité des relations interpersonnelles qui fondent l'expérience employée, pédagogique ou de recherche. Ce principe repose sur une attention portée à la dignité, à l'équité, à l'inclusion et à la bienveillance. Il appelle à des pratiques respectueuses du vivant et à une conscience éthique des impacts sociaux et environnementaux de l'IA générative.

Selon ce principe, tous les membres de la communauté uqamienne sont encouragés à :

- Favoriser des usages des outils d'IA générative qui enrichissent et préservent les relations sociales et soutiennent la qualité des interactions humaines;
- Respecter la diversité des personnes et être attentifs au fait que les outils d'IA générative génèrent des contenus qui ne sont pas neutres et qui peuvent renforcer des préjugés ou des discriminations existantes (biais algorithmiques);
- S'informer sur l'empreinte environnementale produite par l'utilisation des outils d'IA générative et à privilégier une sobriété numérique;

- Exercer leur jugement si l'utilisation d'un outil d'IA générative va à l'encontre de leurs valeurs ou crée un malaise.

Plus spécifiquement, les personnes étudiantes sont encouragées à :

- S'assurer que l'utilisation d'un outil d'IA générative ne se substitue pas aux interactions humaines essentielles à leur parcours de formation.

Plus spécifiquement, les professeures et professeurs, et personnes chargées de cours sont encouragés à :

- Maintenir la relation pédagogique humaine comme socle fondamental de leurs activités d'enseignement, de recherche et de création, même en intégrant des outils d'IA générative;
- Mettre de l'avant des conditions d'utilisation des outils d'IA générative qui respectent les valeurs de justice sociale, d'équité et d'inclusion envers les personnes étudiantes;
- Demeurer vigilants face aux biais algorithmiques et sensibiliser les personnes étudiantes à leurs impacts;
- S'assurer que les outils d'IA générative ou plateformes proposées soient, le cas échéant, accessibles à toutes et tous, et accompagner les personnes étudiantes dans leur appropriation.

Adopter une posture de responsabilité et de sécurité

VALEUR D'ENGAGEMENT

Les membres de la communauté sont invités à faire une utilisation responsable des outils d'IA générative. Ce principe appelle à développer une posture vigilante et soucieuse de la sécurité des données sensibles et des retombées de ces usages. L'utilisation des outils d'IA générative ne dispense pas les personnes de leurs responsabilités. Elles demeurent entièrement imputables des décisions prises, des actions menées et des conséquences qui en résultent, y compris lorsque celles-ci s'appuient sur des recommandations ou des contenus générés par ces outils.

Selon ce principe, tous les membres de la communauté uqamienne sont encouragés à :

- Adopter des pratiques sécuritaires et responsables et sensibiliser les autres à le faire, notamment :
 - Vérifier les conditions d'utilisation et les paramètres de confidentialité des outils d'IA générative avant de les utiliser;
 - Choisir des outils d'IA générative adéquats selon les besoins de protection des renseignements personnels et le respect de la vie privée;
 - S'abstenir de téléverser des documents, incluant des évaluations et des documents protégés par la propriété intellectuelle, dans des outils d'IA générative sans le consentement des personnes titulaires des droits;
 - Anonymiser les données fournies et s'assurer de ne pas saisir des renseignements personnels, confidentiels ou sensibles dans des outils d'IA générative.

Conclusion

Avec ces cinq principes qui s'appuient sur les valeurs de l'UQAM, soit l'accessibilité, l'engagement, l'audace et l'ouverture, l'Université signale les comportements à privilégier par la communauté uqamienne au regard des outils d'IA générative.

Ces principes invitent à agir avec transparence et intégrité, en rappelant l'importance de déclarer explicitement l'utilisation des outils d'IA générative notamment pour préserver l'honnêteté intellectuelle. Ils poussent à faire preuve d'autonomie et d'esprit critique, soulignant l'importance de valider les contenus générés et de demeurer maîtres de nos choix intellectuels.

Ils encouragent également à cultiver des usages réflexifs et créatifs, en explorant les outils d'IA générative comme des leviers pour enrichir l'expérience, tant dans les pratiques pédagogiques que dans les activités professionnelles, administratives et de recherche, promouvant ainsi le développement d'une littératie de l'IA.

De plus, ces principes insistent sur la nécessité de favoriser des usages respectueux des personnes et de l'environnement, en veillant à ce que ces outils soutiennent les interactions humaines sans jamais prendre leur place, et en reconnaissant leurs impacts sociétaux et écologiques.

Enfin, ils encouragent à adopter une posture de responsabilité et de sécurité en protégeant les renseignements personnels, la vie privée, la propriété intellectuelle et l'information institutionnelle.

Remerciements

L'élaboration de ce document a été rendue possible grâce à un groupe de travail mis sur pied par le Comité de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage (CSEA). Le groupe de travail était composé de Yannick Hémond, professeur au Département de géographie, qui en présidait les travaux; de Valérie Bouchard, chargée de cours au Département des sciences juridiques; de Benjamin Flamand, étudiant en sciences de la gestion; de Jessica Payeras-Robles, professeure à l'École de langues; de Chantal Tremblay, professeure au Département de didactique; et de Jean-François Tremblay, directeur du Service de l'audiovisuel et président du CSEA.

Le Carrefour d'innovation et de pédagogie universitaire ainsi que l'ensemble des membres du CSEA et du Comité de soutien à la recherche et à la création (CSRC) ont également apporté leur collaboration et leur soutien aux travaux du groupe. Le CSEA et le CSRC ont pour rôle de conseiller le Vice-rectorat aux systèmes d'information sur les orientations et les développements requis dans leurs champs d'expertise. Ils sont composés de professeures et professeurs, de personnes chargées de cours, de personnes étudiantes ainsi que de personnes représentant le Vice-rectorat à la vie académique et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion.

Références

Conseil supérieur de l'éducation et Commission de l'éthique en science et en technologie. (2024). *Intelligence artificielle générative en enseignement supérieur : enjeux pédagogiques et éthiques*. Québec, Le Conseil; La Commission, 135 p. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/ia-enseignement-sup-50-0566/>

Miao, F. et Cukurova, M. (2025). *Référentiel de compétences en IA pour les enseignants*. UNESCO. <https://doi.org/10.54675/BQZD8407>

Song, Renbin et Yu, Shubin (13 février 2025). *Generative AI Policies in Academic Research*. SSRN : <https://ssrn.com/abstract=5139585> ou <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.5139585>

Tremblay, Chantal. (2025). *Synthèse des principes présents dans les documents institutionnels recensés sur les usages de l'IA*. [Manuscrit inédit].

Ministère de l'Enseignement supérieur. (2025). *Déploiement et intégration de l'intelligence artificielle en enseignement supérieur : Cadre de référence issu des travaux de l'Instance de concertation nationale sur l'IA en enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/Numerique/enseignement-superieur/cadre-referencetravaux-instance-ia-es.pdf>

Ministère de l'Enseignement supérieur. (2025). *Intégration responsable de l'intelligence artificielle dans les établissements d'enseignement supérieur : Repères et bonnes pratiques – Guide pratique 2025*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/Numerique/enseignement-superieur/integration-responsable-ia-etablissements-es-guide.pdf>

